

Jeux de société

Saison 2025 – 2026

Présentation

Nouveauté !

L'ASCE 69 vous propose un moment de détente et de convivialité autour de jeux de société.

Rejoignez-nous pour une pause ludique !

 Tous les lundis (hors vacances scolaires).

 De 12h30 à 14h00.

 Salle du Rhône – Cité des Mobilités – Bron.

Les ateliers sont animés par Yohann Levalet — yohann.levalet@cerema.fr

Des jeux seront mis à disposition, mais **vos propositions et vos jeux sont également les bienvenus**. N'hésitez pas à partager vos coups de cœur !

Tarifs

| | |
|------------------------------|--------|
| Adhérents actifs / retraités | 5,00 € |
| Adhérents extérieurs | 8,00 € |

Pratique

Début des cours le lundi 22 septembre.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Yohann LEVALET — responsable de l'activité — yohann.levalet@cerema.fr
ou Agnès FOULTIER — Agnes.Foultier@cerema.fr



ASCE 69
couleur passion

culture loisirs

Jeux de société

Saison 2025 – 2026

Bulletin d'inscription (à compléter et à renvoyer avec votre règlement)

Nom et prénom de l'adhérent ASCE 69 :

Numéro de carte ASCE 69 :

Nom du participant à l'activité (si différent de l'adhérent) :

Lien avec l'adhérent : conjoint enfant

Numéro de téléphone portable :

Courriel (obligatoire) :

| Nom et prénom des participants | Numéro carte ASCE 69 | Montant |
|--------------------------------|----------------------|---------|
| | | |
| Montant TOTAL : | | |

J'accepte que l'ASCE 69 collecte et utilise mes données personnelles renseignées dans ce bulletin d'inscription dans le cadre de l'organisation de ses activités pour la saison 2025-2026. Ces données seront détruites au 30 novembre 2027, date à laquelle le bilan moral et financier des activités 2026 de l'ASCE 69 sera finalisé.

A tout moment, vous avez la possibilité de demander l'effacement de ces données.

Pour cela, veuillez en faire la demande explicite auprès de Charlotte Mouchon : charlotte.mouchon@cerema.fr.

Pratique

Le règlement peut se faire en chèque-vacances ou en chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE 69. L'adhésion à l'ASCE 69 est obligatoire. **Nous vous remercions de séparer le paiement de l'adhésion à l'ASCE 69 de celui de l'atelier créatif. L'inscription à l'atelier créatif est ferme et définitive.**

Inscription

Votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement sont à envoyer à la responsable de l'activité Yohann LEVALET – ASCE 69 – Cerema – 25 Avenue François Mitterrand 69500 BRON..

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Yohann LEVALET — responsable de l'activité — yohann.levalet@cerema.fr
ou Agnès FOULTIER — Agnès.Foultier@cerema.fr